



La CGT Pénitentiaire locale le confirme, On n'attrape pas les mouches avec du vinaigre...

La gestion RH du CP Condé est déplorable. Alors qu'il y a quelques mois, une Directrice Adjointe de l'établissement interpellait les Organisations Syndicales pour demander quelles solutions pouvaient être mises en œuvre pour éviter l'absentéisme, la Direction, dans un sursaut d'orgueil mal placé, a décidé de sévir en « tirant » sur tout ce qui bouge. AB1 à gogo, Demandes d'Explications en pagaille, etc... **En voilà une bonne méthode pour remotiver les troupes.**

Plus l'absentéisme augmente, plus l'arsenal répressif est important. Bien entendu, nos chers « cols blancs » préfèrent accuser les agents d'être responsables de tous les maux plutôt que de se remettre en question eux-mêmes. C'est oublier ce qui nous a amenés à cette situation, car le mal est bien plus profond et ancien que ça. Comment mettre en avant le manque de sérieux des agents quand on connaît le manque de respect et de reconnaissance de notre administration envers eux ? Comment s'étonner de leur démotivation quand depuis des années les salaires ne suivent pas et que chaque nouvelle réforme laisse les agents sur leur faim, surtout quand ils se voient rétrograder dans leurs échelons pour « trois francs six sous », quand ce n'est pas à perte à plus ou moins court terme.

Cela dit, sans rentrer dans le grand débat du manque de respect et de reconnaissance de notre administration, il n'y a pas besoin d'aller chercher bien loin pour trouver d'autres raisons à l'absentéisme local actuel.

On notera tout d'abord que le service des agents, sûrement sous la pression de notre Direction, impose à des agents de venir travailler sur leurs repos, se foutant royalement qu'ils ne puissent pas venir. Ainsi, cette même Direction peut se vanter qu'il n'y a pas de trous sur les différents postes à couvrir et que s'il manque du monde, c'est de la faute des surveillants. **La belle affaire !**

Bien entendu, les agents rappelés de force et notés sur la feuille journalière en position de travail qui ne se présentent pas écopent d'un trentième, soit une sanction pécuniaire...

On notera également que des agents malades, qui ne peuvent pas obtenir immédiatement un rendez-vous chez leur médecin, se voient également infliger des trentièmes entre le jour où ils tombent malades et le jour où ils obtiennent un arrêt de travail. **Tout le monde ne peut pas se rendre aux urgences, qui plus est, déjà saturées.**

Et bien entendu, on ne pouvait pas parler du malaise actuel sans évoquer la chasse aux surveillants présents au travail. Certains membres de l'encadrement de l'établissement n'ont rien de mieux à faire que chasser les agents qui viennent travailler. **Au CP Condé, on prend plus facilement des demandes d'explications que des félicitations.**

La CGT Pénitentiaire locale s'étonne d'entendre la Direction se plaindre de l'absentéisme du personnel quand le « grand » patron est lui-même actuellement souffrant... D'ailleurs, il aura fallu qu'un membre de la Direction soit déclaré positif à la COVID pour que notre établissement soit enfin considéré cluster, hasard, vous avez dit hasard ?...

La CGT Pénitentiaire locale dénonce ces méthodes répressives vouées à un échec certain. « Qui sème le vent récolte la tempête » et croyez-nous, il y a du vent dans les voiles au CP Condé.

La CGT Pénitentiaire locale demande à la Direction d'arrêter de stigmatiser les agents absents et respecter ceux qui sont présents.

La CGT Pénitentiaire locale demande à la Direction et au service des agents d'avoir un minimum de tact envers ceux qui sont susceptibles d'être rappelés et bien entendu les tenir informés de toutes modifications apportées à leur service.

La CGT Pénitentiaire locale demande la fermeture ou la restriction du nombre nécessaire des activités de la population pénale pour respecter la sécurité de l'établissement.

La CGT Pénitentiaire locale demande à la Direction de se remettre en question, car vous mettez tout en œuvre pour que les agents préfèrent rester chez eux !!!

